

s e l o r 



Talent particulier, service public

Bureau de sélection de l'administration

Talent particulier, service public



Talent particulier, service public



selor

Un bureau, les clients et vous

Si, pour vous, travailler dans l'administration est synonyme de routine, d'ennui et de jobs sans relief, pas de doute, vous avez tout faux! L'administration a bien changé et les services administratifs sont à l'image du monde d'aujourd'hui: une société en évolution constante. En d'autres mots, le service public est l'un des employeurs les plus passionnants et diversifiés du pays.

Selor, le bureau de sélection de l'administration, cherche régulièrement de nouveaux talents pour ces services. Mais d'autres clients frappent aussi à nos portes pour des missions de sélection, de certification et d'orientation. La diversité est donc l'un des atouts de Selor. Dans les pages suivantes, nous vous donnons un aperçu sommaire des activités de notre bureau, de ses clients, du large éventail de fonctions proposées et des nombreuses perspectives d'avenir qui en découlent. De quoi vous donner envie de prendre en main votre propre avenir...



Selor en deux mots

En tant que bureau de sélection de l'administration, Selor collabore avec une variété étonnante de clients. Jugez plutôt: le bureau recrute et sélectionne du personnel pour les services de l'administration fédérale, les organismes scientifiques, les institutions d'utilité publique, la Communauté Flamande, la Région de Bruxelles-Capitale, la Région Wallonne, la Communauté Française et la Communauté Germanophone.

Et ce n'est pas tout!

Selor prend également en charge la **mobilité des emplois, l'orientation** et les **sélections en vue de promotions** pour les collaborateurs de l'administration.

Selor gère aussi une **base de données C.V.** dans laquelle vous pouvez intégrer votre C.V. Cette base de données est consultée par tous les services de l'administration fédérale à la recherche de collaborateurs contractuels.

Et enfin, savez-vous que chez Selor, vous pouvez également obtenir des certificats de **connaissance linguistique?** Si bien que, même si vous n'êtes pas fonctionnaire, vous pouvez tester et certifier gratuitement vos connaissances en français, en néerlandais ou en allemand.



Vous et l'administration fédérale

Dans l'offre de Selor, les fonctions destinées à l'administration fédérale sont nettement majoritaires.

Mais qu'est-ce qui rend si passionnante la collaboration avec les services de l'administration? En un mot, le fait d'être chaque jour au service de tous les citoyens de ce pays. C'est pourquoi, les fonctionnaires sont actifs dans l'administration et dans la recherche scientifique. Ils réalisent de nombreux projets et remplissent des tâches sociales essentielles.

Pour vous, cela signifie un terrain d'action extraordinairement vaste. Et quels que soient vos diplômes et compétences, vous trouverez forcément une fonction adaptée à votre profil.

Un job dans l'administration fédérale, ce n'est jamais vain. Par votre enthousiasme, votre ténacité, votre ouverture d'esprit et votre flexibilité, vous pouvez vraiment faire la différence et donner forme à la société de demain.

Le rôle de Selor dans tout cela? Vous tester uniquement sur base de vos compétences, veiller à l'objectivité et à la transparence de la procédure de sélection et garantir ainsi la politique anti-discriminatoire de l'administration.



Comment vous remercier?

L'administration fédérale sait non seulement reconnaître le talent, mais aussi le récompenser.

Ainsi, en plus de la diversité et de la forte implication sociétale des fonctions proposées,

Selor vous réserve bien d'autres avantages en échange de votre implication.

Tout d'abord un large éventail de **formations**. En effet, l'administration fédérale vous permet de vous former dans de nombreux domaines. Envie de maîtriser une langue étrangère, un nouveau programme informatique ou les techniques les plus récentes en matière de gestion des ressources humaines? Aucun problème, l'Institut de Formation de l'administration fédérale (IFA) organise régulièrement ces formations... et bien d'autres. Il est à noter que ces formations sont gratuites et ont lieu durant les heures de bureau.

Ensuite, la **gratuité du transport public** pour vous rendre au travail et en revenir. Ou encore, un meilleur **équilibre entre vie privée et vie professionnelle**.

De nombreuses possibilités vous sont offertes d'harmoniser les deux. Il s'agit entre autres de congés spéciaux en cas de maladie d'un enfant, de formules de travail à temps partiel, d'horaires flexibles et de possibilités de télétravail.

Sans oublier des **primes et allocations** diverses: allocation de fin d'année, allocation de compétence, allocation de foyer ou de résidence, prime de bilinguisme, allocation relative à l'exercice d'une fonction supérieure, allocation familiale, allocation de naissance ou prime d'adoption, prime de direction, prime d'intégration,...

Et enfin, une bonne pension: les pensions perçues par les fonctionnaires statutaires sont généralement plus avantageuses que celles du secteur privé.

Pour en savoir plus, ou pour connaître votre salaire de départ, surfez sur www.belgium.be ou contactez le service public fédéral. Personnel et Organisation, rue de la Loi 51, 1040 Bruxelles 02 790 58 00 info@p-o.be www.p-o.be.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi proposées par les Communautés et les Régions, consultez les sites suivants:

- Communauté Française: www.cfwb.be
- Communauté Flamande: www.vlaanderen.be
- Communauté Germanophone: www.dglive.be
- Région Wallonne: www.wallonie.be
- Région de Bruxelles-Capitale: www.bruxelles.irisnet.be



Contractuel ou statutaire?

L'administration fédérale propose un large éventail de fonctions statutaires ou contractuelles.
Mais quelle est la différence entre ces deux statuts?

La fonction statutaire peut être considérée comme un contrat fixe. Votre carrière commence par un stage au cours duquel de nombreuses formations vous sont proposées. Vous pouvez ensuite évoluer via des formations certifiées et des sélections en vue de promotions. Vous pouvez également donner une autre orientation à votre carrière en changeant de job au sein de l'administration.

Selor organise toutes les sélections pour les fonctions statutaires.

Une fonction contractuelle est basée sur un contrat de travail de durée déterminée ou indéterminée. Vos chances de promotion sont un peu plus limitées mais vous gagnez autant qu'un agent statutaire.

Selor gère également une base de données comportant des C.V. que les services de l'administration fédérale consultent en priorité pour y trouver des collaborateurs contractuels. S'ils n'y trouvent pas le candidat adéquat, certains services proposent le poste vacant sur le site de Selor.

Vous pouvez donc poser votre candidature pour une fonction vacante ou intégrer votre C.V. dans la banque de données pour les collaborateurs contractuels.



Une procédure objective et transparente

Selor vous garantit une procédure de sélection objective, basée uniquement sur les compétences requises pour la fonction. Les personnes présentant un handicap peuvent bénéficier, dans une certaine mesure, d'une adaptation de la procédure permettant leur participation. Ils peuvent par exemple disposer de plus de temps, passer les tests sur des PC équipés de software et hardware spécifiques, présenter des épreuves oralement plutôt que par écrit ou faire appel à un traducteur gestuel. Une information détaillée vous attend sur www.selor.be. Elle vous est aussi envoyée lors de votre candidature.

La garantie d'une procédure de sélection transparente et équitable implique le respect d'un certain nombre d'étapes et de délais. Malgré cela, Selor s'engage à achever la procédure de sélection en l'espace de 3 mois. Ensuite, c'est le service concerné qui se chargera du recrutement des candidats.



Postuler

Vous trouverez sur www.selor.be toutes les offres d'emploi pour les fonctions statutaires et contractuelles. Vous souhaitez recevoir chaque semaine une liste de tous les postes vacants dans votre boîte mail? Il vous suffit de vous inscrire sur notre mailinglist. Et si vous ouvrez un compte sur notre site, vous pourrez non seulement postuler en ligne mais également enregistrer votre C.V. dans notre banque de données C.V. pour les fonctions contractuelles.

Vous trouverez nos offres:

- sur www.selor.be
- sur www.leforem.be
- sur le télétexte de la RTBF, pages 738 et 739
- dans le Moniteur Belge (www.moniteur.be)
- dans les journaux et sites emploi

Pour postuler, vous avez le choix: en ligne sur www.selor.be, par courrier, par téléphone (070 66 66 30) ou par fax (02 788 68 44).

Les fonctions correspondent à différents niveaux:

Niveau A : universitaire ou enseignement supérieur de type long (licence)

Niveau B : enseignement supérieur de type court (régendat, graduat)

Niveau C : enseignement secondaire supérieur

Niveau D : enseignement secondaire inférieur ou sans exigence de diplôme.

Vous souhaitez vous assurer que votre diplôme convient pour une fonction précise?

Contactez-nous via diplome@selor.be

Vous pouvez également vous rendre à Selor, boulevard Bischoffsheim 15, 1000 Bruxelles.

Les bureaux sont aisément accessibles en transport en commun (à deux pas de la station de métro Madou), à pied depuis la Gare Centrale ou en voiture via la petite ceinture de Bruxelles.

Vous trouverez un itinéraire détaillé sur www.selor.be ou vous pouvez contacter gratuitement notre ligne info au 0800 505 55.

Talent particulier, service public

selor 



Talent particulier, service public

Bureau de sélection de l'administration

Boulevard Bischoffsheim 15,
1000 Bruxelles
Info ligne gratuite: 0800 505 55
Fax: 02 788 68 44
info@selor.be

www.selor.be